

-----  
1er Bureau  
Administration Générale  
et Réglementation  
-----

ARRETE N° 16 du 29 AVR. 1992

portant création d'une réserve de chasse maritime sur l'île de Saint-Pierre

LE PREFET DE LA COLLECTIVITE TERRITORIALE DE  
SAINT-PIERRE ET MIQUELON  
Chevalier de la Légion d'Honneur,

- VU la loi n° 85-595 du 11 juin 1985 relative au statut de l'archipel de Saint-Pierre et Miquelon ;
- VU le Code Rural ;
- VU le décret n° 91-971 du 23 Septembre 1991 modifiant le livre II du Code Rural et relatif aux réserves de chasse et de faune sauvage ;
- VU la demande formulée par la Fédération des chasseurs de Saint-Pierre et Miquelon;
- VU l'avis du Directeur des Services de l'Agriculture ;

ARRETE:

**ARTICLE 1.-** Il est créé sur l'île de Saint-Pierre une réserve de chasse maritime délimitée de la manière suivante :

- Par la terre entre le Cap Noir et la Pointe de Savoyard

- En mer par une ligne partant de la Pointe de Savoyard, passant par les bouées de Savoyard, de la Marne et rejoignant le Cap Noir.  
(voir plan en annexe)

**ARTICLE 2.-** Un secteur d'une largeur d'une centaine de mètres s'étendant tout le long de la côte demeure ouvert à la chasse. Celle-ci s'exercera uniquement à partir du littoral et des îlots du Diamant.

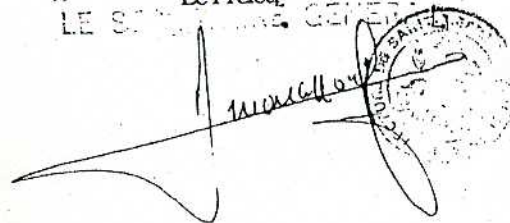
Une embarcation pourra toutefois être utilisée pour se rendre sur les îlots du Diamant ainsi que pour la récupération du gibier abattu à partir de cet endroit.

**ARTICLE 3.-** Le présent arrêté qui abroge toutes dispositions antérieures, sera enregistré, communiqué, affiché partout où besoin sera et publié au Recueil des Actes Administratifs de la Collectivité Territoriale.

DESTINATAIRES

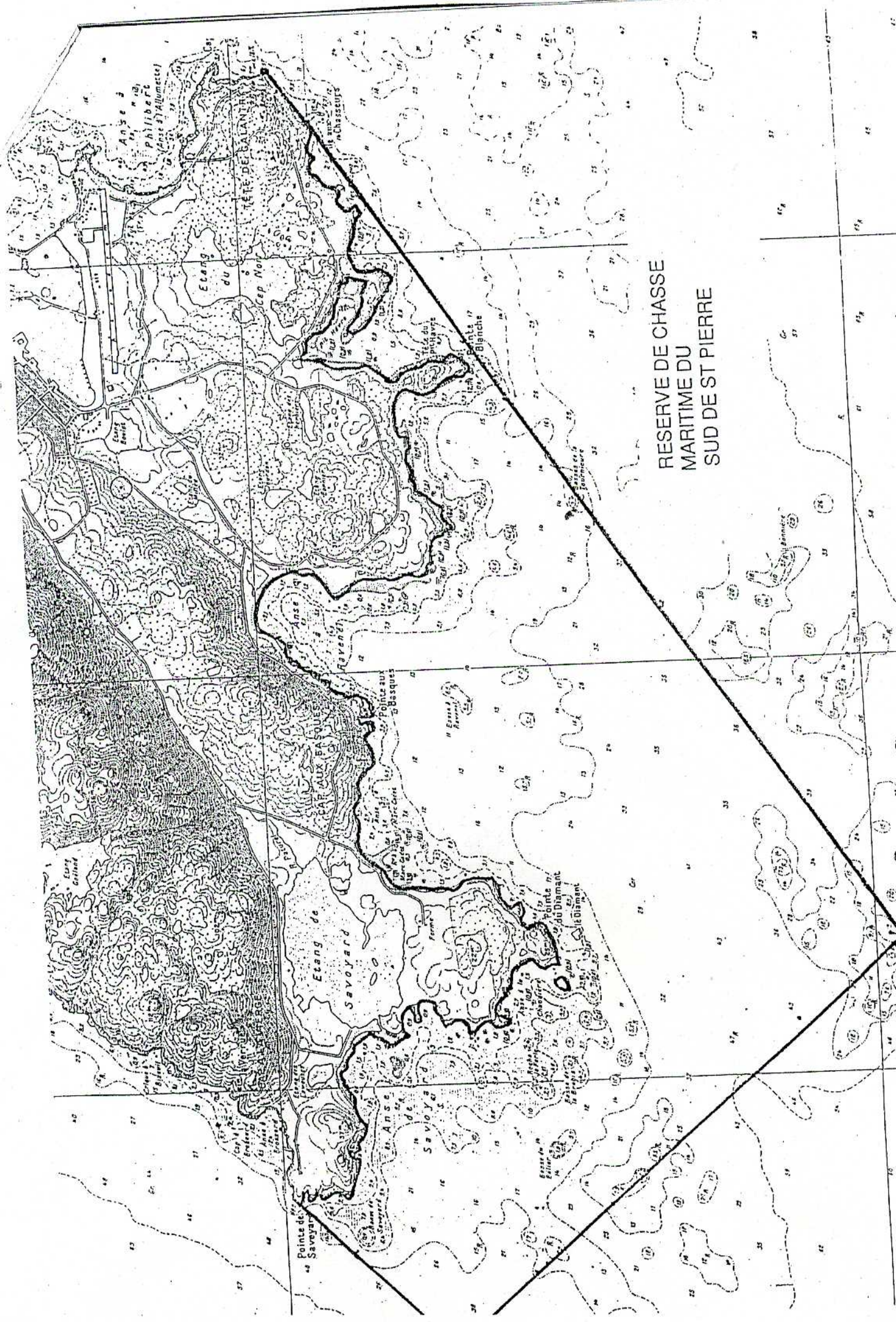
Mairie St-Pierre  
Conseil Général  
Fédération des chasseurs  
Agriculture  
Gendarmerie  
1er Bureau  
R.A.A  
Cl

Le Préfet,  
LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL



Damien DEVOUASSOUX





RESERVE DE CHASSE  
MARITIME DU  
SUD DE ST PIERRE

Anse de Philoëre (Anse de l'Alouette)

Etang du Cep Noir

Anse de Raventel

Pointe au Cap aux Basques

Etang de Savoyard

Anse de Savoyard

Pointe du Diamant

Pointe de la Merveille

Basse de la Merveille